

PRÉSENTATION AU GROUPE CONSULTATIF FÉDÉRAL SUR L'INNOVATION DES SOINS DE SANTÉ

**Établir des bases solides pour l'innovation des soins de santé au
Canada, aujourd'hui et demain**

Le 9 décembre 2014

Le Collège royal s'engage à améliorer la santé des Canadiens et les soins qui leur sont prodigués en jouant un rôle de premier plan dans la formation médicale, les normes professionnelles, la compétence des médecins et l'amélioration continue du système de santé.

Introduction

Il convient de féliciter le gouvernement fédéral pour avoir mis de l'ordre dans les finances du Canada et consacré des fonds à la recherche dans son budget de 2014. La hausse annuelle de 37 millions de dollars accordée aux trois conseils de recherche (IRSC, CRSNG et CRSH) marque un avenir prometteur.

Toutefois, ces trois organismes ont subi des coupures budgétaires depuis 2009, de l'ordre de 6,4 % aux IRSC, 5,7 % au CRSNG et 6,8 % au CRSHⁱ. Alors que le gouvernement du Canada se concentre sur son programme d'innovation, il convient d'établir des bases solides pour en assurer la réussite.

En l'absence d'un système de recherche solide et d'une vision plus cohérente et approfondie des effectifs de la santé, soit le noyau de notre système de santé, l'innovation des soins de santé demeurera progressive et fragmentée.

L'excédent prévu en 2015–2016 et le programme d'innovation du gouvernement fédéral constituent donc des bases solides pour mener à bien l'innovation des soins de santé au Canada, aujourd'hui et demain.

L'innovation doit être liée à une base de recherche solide

L'innovation des soins de santé ne consiste pas seulement à mettre en œuvre et adapter les mesures qui ont été prises au Canada et ailleurs dans le monde, comme le précise le mandat du groupe consultatifⁱⁱ. Elle vise aussi à proposer des idées, des outils et des méthodes résultant de la recherche.

Les domaines d'innovation actuels, prometteurs et éprouvés en matière de soins de santé finiront par être dépassés. Grâce à la recherche continue, l'innovation permettra de subvenir aux besoins des Canadiens tout en freinant la progression des dépenses en santé.

Comme le Canada devrait afficher un surplus budgétaire l'an prochain, le moment est propice pour que le gouvernement fédéral augmente les sommes consacrées aux programmes d'innovation, de recherche et de découverte.

Des investissements ciblés, comme une hausse du financement accordé aux Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) à hauteur de 1 % des dépenses totales en soins de santé publics, mettraient non seulement le Canada dans une situation comparable à d'autres pays, ils permettraient aussi aux IRSC de retenir des chercheurs de classe mondiale et de former les prochaines générations de chercheurs et d'innovateurs.

Planifier les bons effectifs de la santé : l'élément clé de l'innovation des soins de santé et de l'accessibilité des soins de santé

La prestation des soins de santé dépend fortement des effectifs. En fait, les coûts associés au personnel de la santé représentent plus du quart des dépenses en soins de santé au paysⁱⁱⁱ. Malgré la part importante des dépenses consacrée aux effectifs, il est bien connu que nous pourrions faire davantage pour optimiser le système de prestation.

De nombreux modèles de soins prometteurs sont actuellement mis en œuvre partout au pays, dont de nouvelles approches interprofessionnelles et collaboratives axées sur les soins aux patients, l'utilisation des technologies et les nouveaux rôles des professionnels de la santé. Pourtant, on reconnaît que l'accès aux soins et les dépenses en santé au pays pourraient être grandement améliorés.

De plus, le cycle des pénuries et des surplus de main-d'œuvre se maintient, la répartition géographique et professionnelle du personnel de la santé demeure problématique dans la plupart des provinces et il est difficile de s'assurer que nos effectifs ont les qualifications et les compétences nécessaires pour s'adapter à la transformation de la prestation des soins de santé et aux découvertes scientifiques.

Malgré les progrès réalisés dans le domaine de la « science des ressources humaines de la santé », les provinces et territoires sont sans cesse confrontés au manque d'analyse systématique et de partage d'information sur les avantages et les résultats de nouvelles méthodes de prestation des soins de santé, et à la mauvaise coordination des efforts déployés partout au pays.

Présentation du Collège royal au Groupe consultatif fédéral sur l'innovation des soins de santé

L'établissement d'un bureau, d'une agence ou d'un institut pancanadien des ressources humaines de la santé pourrait stimuler l'innovation de la prestation des soins de santé en fournissant l'information et les données dont nous avons grandement besoin sur la répartition des effectifs, ainsi que sur les compétences et les facteurs nécessaires pour la mise en œuvre de nouveaux modèles de soins et le renforcement des modèles existants partout au pays.

L'entité responsable des ressources humaines de la santé assurerait éventuellement une meilleure répartition du personnel de la santé, conformément aux modèles de prestation de soins de santé les plus efficaces.

Elle n'empièterait pas sur les autorités provinciales et territoriales; elle appuierait plutôt leurs efforts en leur fournissant les preuves et les données dont elles ont besoin, et en rassemblant des experts multidisciplinaires pour remédier aux manques de connaissances et d'information.

Pour créer une main-d'œuvre abordable, durable et adaptée aux fins prévues, il nous faut mettre en place des réformes novatrices fondées sur des renseignements^{iv}.

Conclusion

Le groupe consultatif recueillera suffisamment de renseignements et d'éléments factuels au sujet des domaines d'innovation rentables et prometteurs au Canada, mais la durabilité de l'innovation des soins de santé doit reposer sur des bases solides.

Le gouvernement fédéral peut contribuer au programme d'innovation des soins de santé en stimulant la recherche au Canada et en créant une agence des ressources humaines de la santé pour optimiser la contribution de nos effectifs de la santé, le noyau des soins de santé prodigués aux Canadiens.

ⁱ Recherche Canada. Extrait de <http://www.rc-rc.ca/blog/budget-2014-research-canadas-analysis>

ⁱⁱ Le groupe aura le mandat « de déterminer les cinq secteurs d'innovation les plus prometteurs au Canada et à l'échelle mondiale qui offrent la possibilité de réduire la hausse des dépenses en soins de santé tout en entraînant des améliorations au niveau de la qualité et de l'accessibilité aux soins. » Extrait de <http://www.hc-sc.gc.ca/hcs-sss/innovation/terms-mandat-fra.php>

ⁱⁱⁱ Institut canadien d'information sur la santé. *Tendances des dépenses nationales de santé, 1975 à 2013*. Extrait de https://secure.cihi.ca/free_products/NHEXTrendsReport_FR.pdf

^{iv} Adapté de Des Gorman. Towards a sustainable and fit-for-purpose health workforce — lessons from New Zealand. MJA Open 2012; 1 Suppl. 3: pages 32-36.